



Cégep
**Beauce-
Appalaches**

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ATE)

Guide de stage de l'étudiant·e

Année 2025



LA DESCRIPTION

L'Alternance travail-études (ATE) est un programme du ministère l'Enseignement supérieur du Québec. Il consiste à réaliser deux (2) stages rémunérés à des périodes précises en alternance travail-études :

- / **Stage 1** : après la 1^{re} année d'études.
- / **Stage 2** : après la 2^e année d'études.

(Possibilité d'un **stage 3** pour les parcours d'études sur 4 ans)

Périodes pour l'année 2025 :

– Session à l'été :
Du 26 mai au 15 août 2025.

Pour informatique seulement :

– Session à l'été et à l'hiver :
Du 2 janvier au 28 février 2025.

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Il faut étudier à temps complet, dans un de ces programmes qui offrent l'ATE :

- / Techniques d'éducation à l'enfance
- / Techniques de comptabilité et gestion
- / Techniques du design d'intérieur
- / Techniques de l'informatique
- / Technique de santé animale
- / Techniques d'éducation spécialisée
- / Technologie du génie civil
- / Technologie du génie industriel

Les avantages de l'ATE

- ✓ Obtenir la mention « ATE » qui sera inscrite sur le bulletin.
- ✓ Cumuler 6 mois d'expérience dans votre domaine d'études.
- ✓ Augmenter vos chances de réussite dans vos études ainsi que votre employabilité. (Selon un rapport du ministère de l'Enseignement supérieur - 2024)
- ✓ Confirmer votre choix de carrière.
- ✓ Être payé pour apprendre.
- ✓ Développer les compétences requises en milieu de travail.
- ✓ Mettre en pratique vos apprentissages académiques.
- ✓ Découvrir des milieux de travail.
- ✓ Avoir accès aux services du cégep pour votre expérience de travail pendant vos études.
- ✓ Contribuer à l'amélioration de votre programme d'études. (Vos commentaires et ceux de l'employeur)

LES RÔLES DES PERSONNES-RESSOURCES

Le rôle de la personne responsable au Cégep Beauce-Appalaches :

- L'accompagnement dans les démarches :
La recherche de milieu, la préparation du curriculum vitae (CV), la lettre de présentation et l'entrevue.
- La diffusion des offres de stage.
- La préparation et l'approbation des contrats de stages.
- La vérification du suivi de stage effectué.
- Effectuer les suivis administratifs du programme.

Le rôle de l'employeur :

- Déterminer vos tâches pour votre ATE.
- Attirer une personne responsable dans l'organisation.
- Accueillir et accompagner pour l'intégration dans l'entreprise.
- Considération de la personne stagiaire comme un-e employé-e à part entière.
- Assurer la sécurité selon les normes établies.
- Évaluer le travail effectué et transmettre un rapport d'appréciation en fin de stage.

Votre rôle en tant que personne stagiaire :

- Vous investir dans votre démarche | Vous avez la responsabilité de trouver votre milieu de stage.
- Vous engager à réaliser les 2 stages | Retour aux études après votre 2^e stage pour un minimum de 45 heures.
- Être à l'affût des offres publiées sur le site Web du Cégep Beauce-Appalaches ou dans les ministères, vos contacts, etc.
- Surveiller vos MIO et courriels | Répondre aux messages rapidement.
- Préparer votre CV et la lettre de présentation :
Lien disponible pour guider votre démarche : [Les essentiels de la recherche d'emploi](#)
- Poser votre candidature et ne pas hésiter à poser plusieurs candidatures.
- Rencontrer votre futur employeur.
- Signer votre contrat de stage.
- Respecter votre contrat avec votre employeur.
- Participer à la rencontre de suivi en début de stage (1^{er} mois).
- Produire une autoévaluation en fin de stage.

Claude Caron
Conseiller pédagogique
Responsable de l'ATE
Cégep Beauce-Appalaches

ate@cegepba.qc.ca
418 228-8896, poste 2259



Direction des services de la formation continue
1055, 116^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1
T.: 418 228.8896, poste 2222
1 800 893.5111

fcontinue@cegepba.qc.ca

www.cegepba.qc.ca/fc